

→ Conseil municipal du 30 mars 2009

Réponses du Maire à des questions posées lors du précédent conseil

- Communication de la liste des membres du conseil du développement,
- Sur le service minimum dans les écoles lors de la dernière grève : 55 élèves accueillis sur 1217, 11 animateurs requis pour la journée : coût de l'opération 697€, remboursement de l'Etat 330€. On peut faire la même remarque pour toutes les directives de l'Etat, elles sont supportées en grande partie par les collectivités territoriales.

Vote des taux

C'était le point le plus important de ce conseil

Le public était nombreux puisqu'une pétition avait été déposée quelques jours avant le conseil par le groupe Saint-Michel Gauche Avenir, concernant l'augmentation des impôts et 5 suppressions de poste d'agents communaux.

Ce groupe avait également proposé un amendement, déjà présenté lors du vote du budget, concernant des diminutions sur différentes lignes budgétaires, afin d'arriver à l'équilibre sans avoir recours à l'impôt.

Le maire-adjoint aux finances a présenté la délibération. Elle laisse bien apparaître une augmentation d'environ 10%, y compris la revalorisation de 2,5% des bases.

Une suspension de séance est demandée. Avec l'accord du maire, le public s'exprime, mais à aucun moment le maire n'écoute quoi que ce soit, pour lui cette pétition n'est pas recevable, le budget ayant été voté au précédent conseil.

Le maire présente son budget comme une gestion tournée vers l'avenir, pour lui les suppressions de postes (pour nous environ 40) ont été faites en concertation avec les agents.

Malgré ses promesses électorales le maire ne peut pas ne pas augmenter les impôts lors de son programme il ne connaissait pas l'état des bâtiments communaux nous dit-il, à croire qu'il n'a jamais été conseiller municipal avant 2008 et n'a jamais fait partie d'aucune commission !

Pour illustrer concrètement l'augmentation des impôts le maire prend un exemple pour un couple sans enfant et pour un deux pièces : 37,06€ d'augmentation d'impôts locaux et 53,01 € d'augmentation de taxe foncière, soit 90,12€, une augmentation somme toute très raisonnable précise t-il...

Notre groupe vote contre les taux proposés.

Déclaration du groupe « Gauche solidaire St Michel » :

« Monsieur le Maire,

Nous voterons contre les taux des taxes d'impôts locaux qui nous sont présentés ce soir. Ceux-ci confirment la hausse de 10% (en moyenne entre les trois taxes, en intégrant la revalorisation de 2,5% des bases décidée par l'État) de ces impôts pour 2009 que nous avons déjà dénoncés lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) et du vote du budget.

Nous ne reviendrons pas sur les raisons justifiées que nous avons énoncées à ces occasions pour voter contre cette mesure tellement indigne en pareille période de crise et inappropriée à la bonne gestion communale, mesure en contradiction avec vos propres engagements durant la campagne électorale.

Vous avez refusé, comme nous le proposons, d'en débattre avant avec la

population, vous avez refusé la suppression de lignes budgétaires que nous vous avons présentée et qui permettait d'en faire l'économie, je ne les rappelle pas ce soir. Nous pourrions y rajouter aujourd'hui votre intention de consacrer 130.000 Euros pour refaire l'entrée de ville de la Fontaine de l'Orme.

Vous allez nous proposer tout à l'heure de voter une motion concernant les fermetures de classe conséquences des choix du gouvernement en matière d'Education nationale et qui mettent dans la rue depuis des semaines, enseignants, parents, étudiants, chercheurs.

Nous la voterons, mais nous aurions aussi espéré, comme nous vous l'avions demandé, pouvoir voter des motions pour

exiger de l'État le remboursement de la dette et une juste dotation ! Pour exiger l'abandon de son projet de suppression de la taxe professionnelle.

Car la vraie question est bien celle-là ! Le recours à l'augmentation de l'impôt local est la conséquence directe de la politique du gouvernement en direction des collectivités locales : c'est en leur coupant les vivres et en accumulant les dettes des charges transférées que l'État rend les communes exsangues.

Nos capacités d'action ne dépendront pas seulement du budget communal et nous prenons acte de votre intention de nous informer du prochain contrat en cours de préparation avec la communauté d'agglomération du Val d'Orge. »

Vote des amendements présentés par St Michel gauche avenir :

Déclaration du groupe « Gauche solidaire St Michel » :

« Malgré l'insistance de l'amendement de « Saint-Michel Gauche Avenir » à mettre en cause une nouvelle fois les retards dans la gestion de l'équipe précédente (dont ils faisaient partie, rappelons-le) **nous voterons cet amendement.** »

Informations du maire :

Contentieux malfaçon restaurant scolaire J. Ferry : toujours en cours, une réunion publique est prévue avec les parents d'élèves et les enseignants pour information.

- rencontre avec deux promoteurs pour la ZAC Gambetta et surtout la salle des Fêtes
- Conservatoire : la réalisation est prévue fin 2012 au plus tard.
- Rénovation Bois des Roches, dossier hors ANRU, une aide de la région est attendue
- Réflexions des élus communautaires de Saint-Michel sur le prochain contrat d'agglomération :
 - Abords de la gare
 - Médiathèques (Compétence Agglomération)
 - Centre commercial
 - Voirie
 - Une réunion avec le Président de l'Agglomération sera bientôt organisée.
- Régimes indemnitaires des agents communaux (reçus en délégation lors de la grève du 19 mars) seront revalorisés en 2010 après diminution en 2009 de la masse salariale...

Convention avance de subvention avec la Caisse des écoles

Déclaration du groupe « Gauche solidaire St Michel » :

« Sur ce dossier nous constatons un manque de transparence et de clarté.

Il est évident que nous ne souhaitons pas priver de subvention la Réussite éducative. Seulement, nous nous rendons bien compte que par ce procédé il y a une substitution de vrais projets par une simple assistance.

Tant que nous n'avons pas tous les éléments nécessaires à une véritable

analyse il nous est impossible de juger, nous nous abstenons donc pour ce vote.

Cette convention a pour but d'avancer 200.000€ pour la réussite éducative, mais nous manquons d'éléments précis, aucun élu d'opposition ne faisant partie du comité directeur. »

Notre groupe s'est abstenu.

Décision modificative (qui entérine les taux)

Notre groupe a voté contre.

Versement du fonds de compensation pour la TVA

Déclaration du groupe « Gauche solidaire St Michel » :

« Notre groupe votera pour cette convention qui est une des rares mesures concrètes pour les collectivités locales du plan de relance du gouvernement. La

question étant qu'allez-vous faire de cette marge de manœuvre supplémentaire dont vous bénéficiez pour le budget 2009 ? »

Notre groupe a voté pour.

Délégation d'attributions au maire relative aux marchés publics

La délégation du conseil municipal n'est plus limitée aux marchés et accords-cadres inférieurs à 206.000€HT

Notre groupe s'est abstenu.

Fermeture et désaffectation de l'école Louise Michel. Dénomination de la maison de la petite enfance Joséphine Baker

Déclaration du groupe « Gauche solidaire St Michel » :

« Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Nous voterons contre le changement de dénomination de cet établissement.

Vous avez commencé votre mandat en fermant une école et non content de cela aujourd'hui pour que rien ne reste de ce qui existait, vous supprimez jusqu'au nom de cette structure. Certes, Joséphine Baker, au-delà de sa carrière artistique est connue pour ses engagements dans la Résistance, pour sa lutte contre le racisme aux Etats-Unis, mais surtout et c'est là la raison de votre choix pour son œuvre dans l'adoption d'orphelins.

Louise Michel était institutrice, mais elle est surtout connue pour son action dans la Commune de 1871, sa déportation en Nouvelle Calédonie où elle a poursuivi son œuvre d'alphabétisation. Mais bien sûr, vous ne souhaitez pas honorer la Commune de Paris, comme les Versaillais vous condamnez cet épisode de l'histoire et par conséquent Louise Michel devient un symbole gênant !

A quand le changement de nom des rues ou établissements qui ne conviennent pas à la droite et pourquoi pas un « autodafé » des livres de la bibliothèque ? »

Notre groupe a voté contre.

Participation de la commune aux charges de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires accueillant des élèves ne résidant pas à St Michel

Ce dispositif fonctionnait précédemment par compensation.

Notre groupe s'est abstenu.

Rentrée scolaire 2009-2010. Motion pour un réexamen de la carte scolaire

Présentation par la municipalité d'une motion pour le réexamen de la carte scolaire (suite à la fermeture de trois classes maternelles à Louise Michel) et refusant la suppression d'une classe à l'école Lamartine.

Déclaration du groupe « Gauche solidaire St Michel » :

« Certes nous ne nous opposerons pas à cette motion pour demander le réexamen de la carte scolaire et exiger le maintien de la classe à l'école Lamartine. Mais notons au passage que vous avez vous-même

ouvert la porte aux mesures de l'Inspection d'Académie. En effet si l'école Louise Michel n'avait pas été fermée, ce qui a déjà provoqué la fermeture d'une classe, nous n'en serions sans doute pas là.

Notre groupe a voté pour.

Création de deux postes d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP)

Déclaration du groupe « Gauche solidaire St Michel » :

« Nous tenons tout d'abord, Monsieur le Maire, à vous dire notre satisfaction d'avoir enfin l'organigramme du personnel. Celui-ci nous permettra peut être de suivre vos choix en matière de gestion du personnel surtout si, comme nous l'indiquait le mot d'accompagnement de celui-ci, je cite : «... en raison de départs et de mouvements internes, cet organigramme est susceptible de connaître quelques modifications dans l'avenir. »

Passons sur le fait que votre budget laisse craindre bien plus que « quelques modifications dans l'avenir », les «économies» annoncées par M. Delpic représentent près de 40 postes et nous espérons que la commission finances-personnel aura à connaître de ces mouvements avant qu'ils ne s'opèrent et non après coup. A ce sujet je voudrais vous dire au nom de notre groupe « Gauche Solidaire » que nous partageons les préoccupations exprimées par le personnel, en particulier le 19 mars dernier. Il vous appartient de répondre aux revendications, aux inquiétudes qu'il exprime, de lever les interrogations qu'il peut se poser. Cela passe en premier lieu par respecter les droits du travail et syndicaux, un fonctionnement normal du CTP et du CHSCT.

Venons en au recrutement de deux postes d'ASVP (agent de surveillance de la voie publique) qui nous sont proposés ce soir. Comme je vous l'ai dit en commission, nous ne sommes pas contre les missions de surveillance de la voie publique. C'était déjà la fonction incombant aux patrouilleurs de la ville dont vous nous avez dit, si j'ai bien compris, maintenir celui qui existe encore

sur les deux que nous avons précédemment.

Mais avant même que nous en ayons discuté et voté en conseil, vous en avez déjà annoncé le recrutement dans le plan que vous avez présenté dans le cadre d'une cellule de veille (dont nous avons appris là aussi, par la presse, qu'elle se substituait à l'ILPS (instance locale de prévention et de sécurité) mise en place par la municipalité précédente, sans que nous en ayons débattu en conseil). Un plan qui vise à la mise en place de la police municipale, les ASVP étant d'ailleurs le premier grade de celle-ci.

Ce plan dont nous ne connaissons ni l'ampleur des moyens financiers ni le nombre de personnel qu'il prévoit, il ne saurait être question qu'il fasse l'objet d'une simple consultation comme vous l'avez annoncé. Il faut en mettre tous les éléments financiers, d'efficacité et d'utilité, notamment au regard des expériences de ce qui s'est fait déjà en France et à l'étranger dans ce domaine, entre les mains de tous les St Michellois(e)s et organiser un referendum local sur cette question. Nous vous en renouvelons la demande.

Pour toutes ces raisons nous voterons contre ces recrutements en réaffirmant que c'est à la Police nationale qu'il revient d'accorder les moyens d'assurer la tranquillité et la sécurité des citoyens saint-michellois, moyens auxquels ils ont droit de prétendre sans être obligés de payer deux fois par leurs impôts nationaux et par leurs impôts locaux pour la même chose.

Comme le clament de plus en plus de voix « Police partout, justice nulle part, ça suffit » !

Notre groupe a voté contre.

Acquisition d'un terrain bâti sis 19, rue des Fusillés de la Résistance

Déclaration du groupe « Gauche solidaire St Michel

« La municipalité précédente a longtemps espéré pouvoir acquérir ce terrain. Il est important que la ville puisse maîtriser le devenir d'un tel espace dans le quartier ancien de St Michel. Si nous partageons les

inquiétudes sur le coût d'achat et les possibles coûts de dépollution, nous souhaitons surtout savoir à quel projet ce terrain va-t-il être consacré ? Cela dit nous voterons pour son acquisition. »

Notre groupe a voté pour.

A ce sujet, le Maire nous annonce une réunion publique prévue avant juin.

Cession du terrain sis 36, rue de Monthéry au bailleur social Coopération et famille

Notre groupe a voté pour.

Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) convention 2008 avec l'association AILE, projets 2009

Notre groupe a voté pour.

Dispositif vacances ailleurs Centre Nelson Mandela : barème de participation financière de la ville

Notre groupe a voté pour.

Les autres points à l'ordre du jour, dossiers sans débat, ont été votés à l'unanimité.

*Pascal Denis, Christine Desmond, Eliane Clément,
Gérard Le Bihan, Fatima Khobeizi, Josette Langlois*

Contact : 06.07.60.19.31.

collectif.gauche.unie.solidaire@gmail.com